

Créé en 2023 au sein de l'écosystème du CERCES, Cercle des Comptables Environnementaux et Sociaux, l'Institut CGS accompagne les professionnels pour monter en compétences dans les domaines de comptabilité et gestion socio-environnementales.

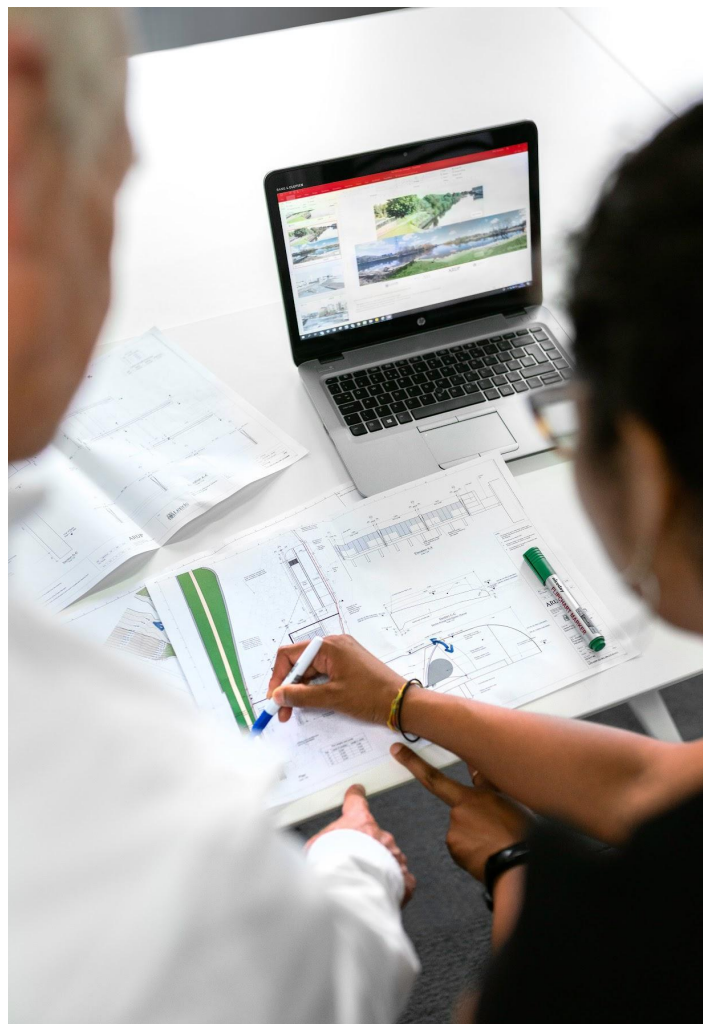
Pilotage des organisations en contexte de soutenabilité : une approche stratégique

De la CSRD à une nouvelle conception de la performance

Cette formation permet de sortir du seul reporting pour aller vers le pilotage de la transformation organisationnelle.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les organisations sont aujourd'hui confrontées à une transformation profonde de leurs cadres de responsabilité, de gouvernance et de pilotage, sous l'effet conjoint des enjeux écologiques, des évolutions réglementaires et des attentes sociétales.



La formation « **Informier et piloter la durabilité** » vise à accompagner les professionnels dans la compréhension et l'appropriation des **nouveaux cadres normatifs de la durabilité**, en particulier la CSRD, les ESRS et VSME **non comme de simples obligations de reporting**, mais comme des **outils structurants du pilotage des organisations**.



FINALITÉS DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux participants de :

- comprendre les fondements et les évolutions de la réglementation européenne en matière de durabilité (CSRD) ;
- analyser la logique, l'architecture et les enjeux portés par les ESRS ;
- dépasser une approche strictement déclarative de la durabilité ;
- mobiliser les cadres normatifs comme des **outils d'analyse stratégique et de pilotage** ;
- interroger les limites des approches actuelles et explorer des cadres méthodologiques complémentaires, en particulier la comptabilité écologique.



PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation s'adresse à des professionnels impliqués ou souhaitant s'impliquer dans le pilotage de la durabilité et de la performance globale des organisations, notamment :

- comptables et experts-comptables ;
- contrôleurs de gestion ;
- responsables financiers ;
- responsables RSE / durabilité ;
- consultants et accompagnateurs de la transformation des organisations ;
- cadres dirigeants et responsables de fonctions transverses.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.



LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- se repérer dans la réglementation CSRD et dans l'architecture des ESRS ;
- comprendre les principes structurants de la normalisation extra-financière ;
- analyser les implications organisationnelles, stratégiques et politiques des choix de reporting ;
- utiliser les ESRS comme cadre d'analyse stratégique des activités et de la performance ;
- comprendre les apports et les limites de la CSRD au regard des enjeux de soutenabilité forte ;
- mobiliser les cadres **CPMR** et **C.A.R.E.** pour approfondir le pilotage de la durabilité.





MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation alterne :

- apports conceptuels et méthodologiques ;
- analyses de textes réglementaires et normatifs ;
- mises en perspective historiques, institutionnelles et géopolitiques ;
- études de cas et travaux collectifs ;
- échanges de pratiques et discussions entre participants.

L'approche pédagogique vise à développer une **compréhension critique et outillée** des cadres de la durabilité.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis technique spécifique n'est exigé pour suivre la formation.

Il est toutefois attendu que les participants disposent :

- d'une expérience professionnelle ou d'une connaissance du fonctionnement des organisations ;
- d'un intérêt pour les enjeux de durabilité, de gouvernance et de pilotage ;
- d'une capacité à mobiliser des raisonnements analytiques et structurés.



Chloé Vincent

Policy officer, Direction de la Régulation et des Affaires internationales de l'AMF



Alexandre Rambaud

Docteur en mathématiques et en sciences de gestion, maître de conférences à AgroParisTech-CIRED. Il co-dirige la chaire «Comptabilité écologique» portée par la Fondation AgroParisTech et la Chaire «Double Matérialité» portée par la Fondation du Risque.



Christophe Drozo

Ingénieur Centrale Nantes et Docteur des Arts et Métiers en simulation numérique appliquée à la mécanique des fluides. Responsable d'équipes de modélisation des risques dans de grands groupes bancaires français. Consultant en transformation écologique: conseil en stratégie pour l'accompagnement des PME dans le renforcement de la robustesse et la prospérité de leur modèle d'affaires
Praticien en comptabilité écologique C.A.R.E.
(Comprehensive Accounting in Respect of Ecology)



CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 – CSRD : genèse, cadre réglementaire et enjeux

- Évolution de la réglementation européenne en matière de durabilité
- Genèse et objectifs de la CSRD
- Retours sur les premiers rapports CSRD
- Mise en perspective avec les travaux de la Chaire Double Matérialité
- La comptabilité comme norme de pilotage et de transformation des organisations
- Normalisation, diffusion internationale et enjeux géopolitiques
- Enjeux institutionnels et politiques de la CSRD
- Mise en perspective avec les travaux de la Chaire DM

JOURS 2 à 4 – ESRS et pilotage stratégique de la durabilité

- Architecture et logique des ESRS
- Présentation des normes thématiques (environnement, social, gouvernance)
- Présentation du cadre **VSME**
- Les ESRS comme cadre d'analyse stratégique des activités
- Logique **CPMR** et articulation avec les ESRS
- Limites du reporting et conditions d'un pilotage effectif
- Introduction et usage du cadre **C.A.R.E.** pour aller plus loin dans l'analyse de la performance et de la responsabilité des organisations

Ces journées s'appuient sur les travaux du **CERCES** et les rapports de référence, mis à jour.

JOUR 5 – Mise en perspective et étude de cas

- Analyse d'un cas transversal mobilisant les cadres abordés
- Discussion collective des choix de pilotage et de reporting
- Mise en cohérence des outils et des approches
- Bilan et perspectives d'appropriation dans les contextes professionnels des participants



L'Institut CGS s'appuie sur les travaux et les expertises de la Chaire 'Comptabilité Écologique' et du CERCES (Cercle des Comptables Environnementaux et Sociaux) pour fournir une analyse stratégique et méthodologique approfondie de la CSRD. Cette approche, unique, permet d'en comprendre non seulement la forme (contenu de CSRD) mais aussi le fond (orientations, attendus, philosophie, connexion avec l'enjeu de la comptabilité 'triple capital', etc.), pour une mise en oeuvre adaptée et efficace.

Partenaires académiques de la Chaire Comptabilité Écologique:

Agrotech Paris, Université Paris-Dauphine, Université de Reims Champagne-Ardenne, Institut Louis Bachelier.

Partenaires mécènes de la Chaire Comptabilité Écologique:

Commissariat Général au Développement Durable (Ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques), Conseil Nationale de l'Ordre des Experts-Comptables, Institut pour la recherche - Groupe Caisse des Dépôts, EIFER (European Institute for Energy Research), Cabinet ASCA (Bureau d'études pour la gestion de l'environnement), Cabinet de conseil La Dame à la Licorne.

TARIFS



Tarif plein – 3 250€ HT (3 900€ TTC)

Tarif réduit – 2 000€ HT (2 400€ TTC)

(demandeurs d'emploi et entreprises de moins d'un an d'existence)

La formation n'est pas éligible à un financement via le Compte Professionnel de Formation (CPF).

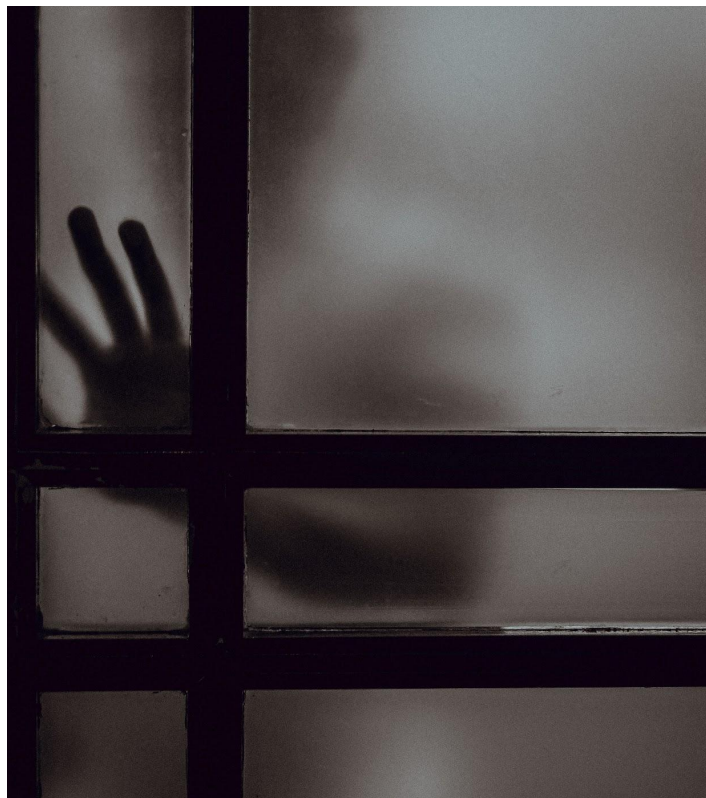
LIEU : Paris

Possible en distanciel

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER
SOLÈNE LAGADEC



contact@institutcgs.fr
www.institutcgs.fr



INSTITUT DE FORMATION EN COMPTABILITÉ
ET GESTION SOUTENABLES

SIRET : 922 708 359 00018

NDA : 11756675775

